

# Bourg - Ste-Eulalie-d'Ans

## ● Site inscrit

### Commune(s)

Sainte-Eulalie-d'Ans

### Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

### Type(s) de site

**U** Bourgs, centres anciens, bastides, places de bastides et autres ensembles de patrimoine urbain

### Date(s) de protection

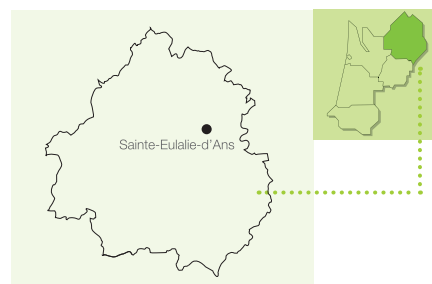
18 avril 1975 (arrêté ministériel)

### Superficie(s)

11 ha

### Référence(s) SIG

SIN0000024



## Motivation initiale de la protection



1974

*Au début des années 1970, il existait un projet d'inscription généralisée de la vallée de l'Auvézère, notamment demandée par une association pour la protection et la mise en valeur de la vallée de l'Auvézère.*

*Cette vallée constitue en effet un site naturel de très grande qualité dans lequel s'inscrivent des bourgs et monuments historiques intéressants. Cette vallée est par ailleurs fréquentée par bon nombre de touristes qui se rendent à Hautefort.*

*Le projet d'inscription généralisée n'ayant pu se concrétiser, il fut décidé d'inscrire des sites ponctuels dans cette vallée.*

*L'inscription du bourg de Sainte-Eulalie-d'Ans s'inscrit dans cette démarche.*

## Etat actuel du site

**L**e site comprend le bourg, la rivière de l'Auvézère et les prés situés au sud du village. Une partie de ces prés surplombe la falaise qui longe la route départementale n°5 et la rivière. Les autres prés constituent l'entrée du village lorsque l'on arrive de St-Pardoux-d'Ans. Ste-Eulalie d'Ans bénéficie également d'un site classé centré sur le moulin actionné par l'Auvézère (cf Fiche 97).



2006



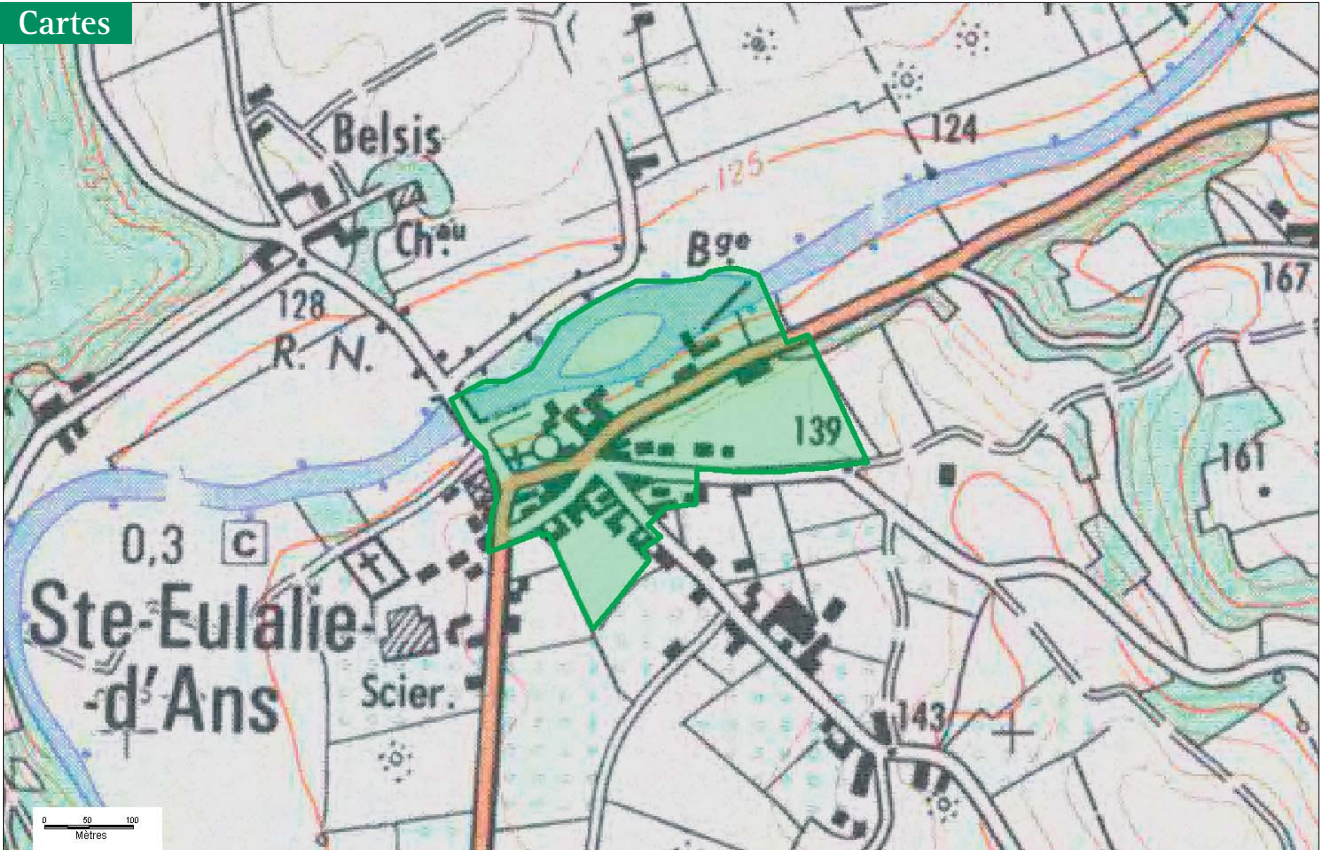
2006



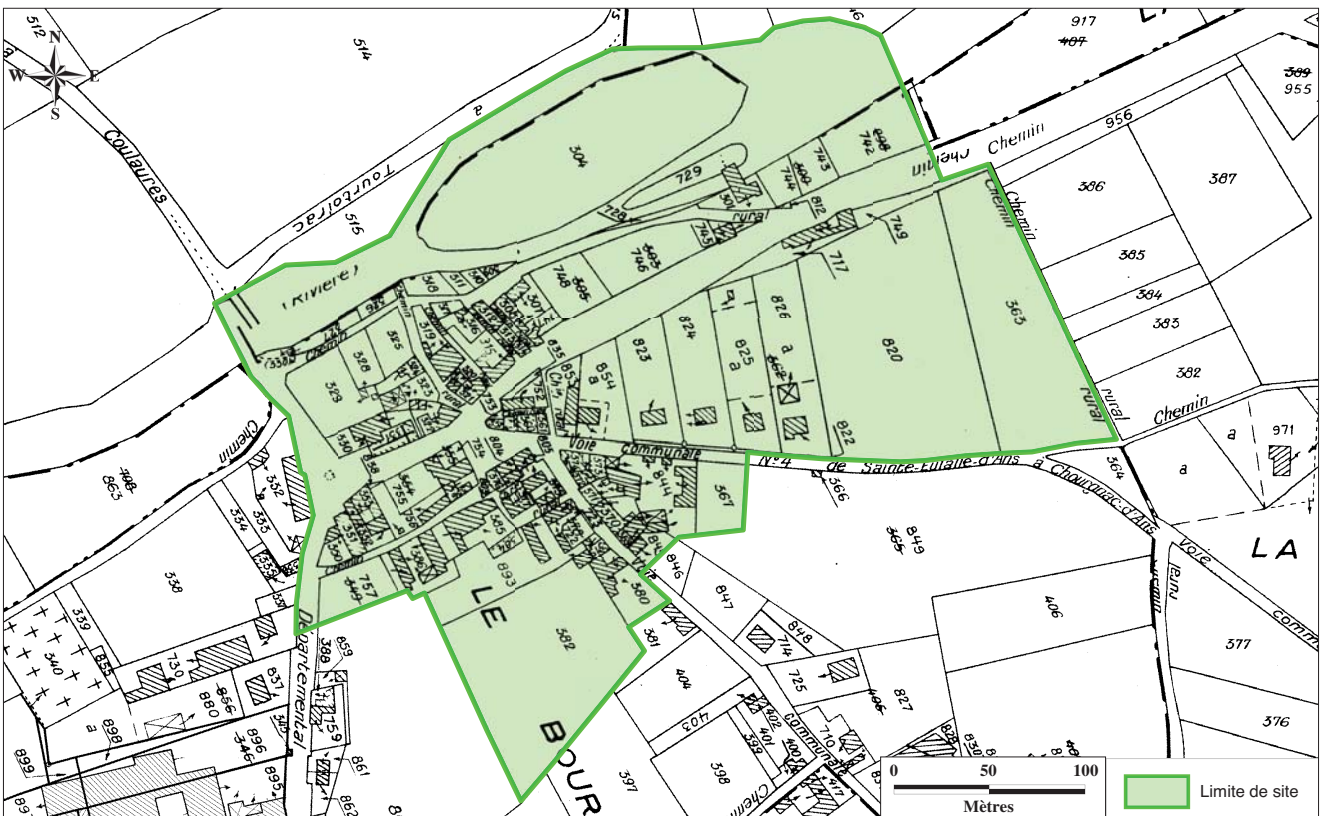
2006

## Enjeux et préconisations

Il est important de préserver le haut de falaise et de ne pas y implanter de maisons visibles du fond de vallée. De même la qualité de l'entrée de village au sud est conditionnée notamment par le maintien de prairies et de noyers entre le début d'urbanisation au sud du site inscrit et le vieux bourg. Enfin, il est à noter le caractère pittoresque des ruelles étroites qui remontent de la rivière vers la route départementale. Elles méritent d'être préservées et mises en valeur.



© IGN scan 250 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés